



LES MAISONS S'EXPRIMENT

UNE CRISE DANS UNE CRISE

Les maisons s'expriment 2024 est le dixième sondage national annuel sur les maisons d'hébergement (MH) qui accueillent les femmes affectées par la violence et leurs enfants. Cette année, Les maisons s'expriment voulait approfondir la compréhension de la crise du logement et examiner son impact sur les MH, y compris sur le personnel et sur les survivantes ayant accès aux soutiens.

financé par



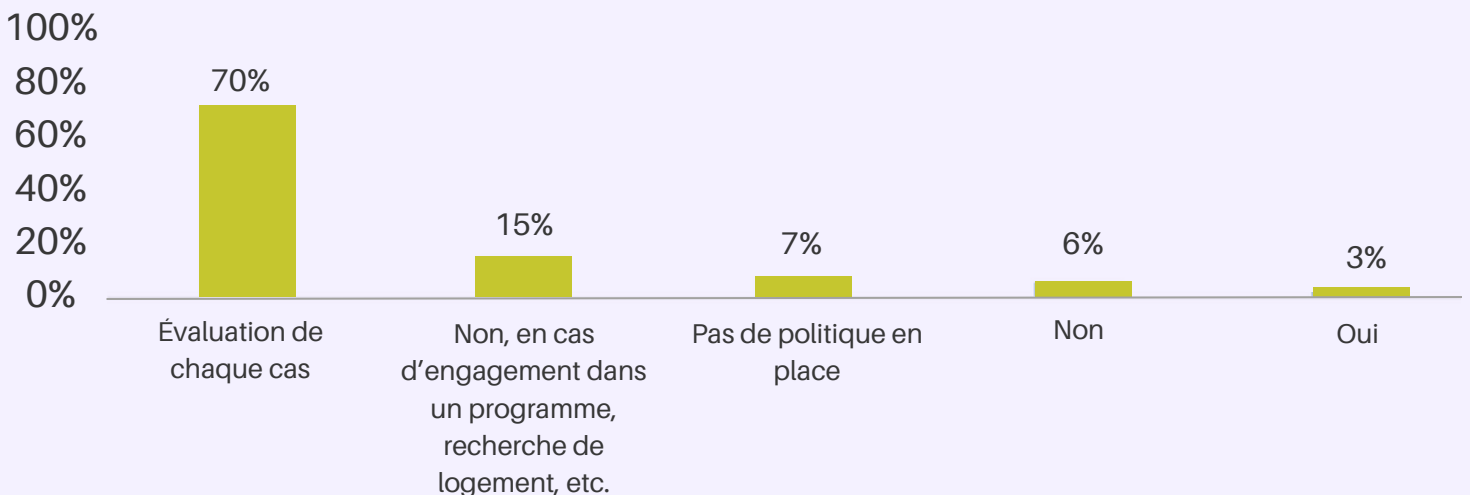
La crise nationale du logement affecte beaucoup de monde: les prix des loyers augmentent, les logements abordables sont rares et l'achat d'un logement est hors de portée pour de nombreuses personnes. Selon Statistique Canada, 71% de la population canadienne vit dans un logement acceptable,² mais ce chiffre tombe à 53% si l'on considère les locataires.³ Nous constatons que les taux de sans-abrisme, de pauvreté en matière de logement et de demande de services sociaux augmentent alors que les gens ont du mal à joindre les deux bouts. Pour les personnes qui veulent rompre une relation de violence ou en guérir, la crise du logement crée des obstacles à la séparation, au rétablissement et à un avenir sécuritaire.

Capacité et durée du séjour

Parmi le personnel des MH ayant répondu au sondage, 99,5% (n=215) ont estimé que leur communauté vivait une crise du logement, et 97% (n=213) ont signalé qu'au cours des 12 derniers mois, la recherche d'un logement était devenue plus ardue. Parmi les MH de première étape, 94% (n=174) ont vu les séjours s'allonger, par rapport à 83% (n=60) des maisons de deuxième étape (MH2). Pour les MH de première étape, on parle d'un à trois mois de plus que l'année précédente, et pour les MH2, de quatre mois à un an de plus. Les séjours étant plus longs, la liste des survivantes qui auraient besoin d'un lit ou d'un logement pour assurer leur sécurité ne cesse de s'allonger.

Des politiques de durée de séjour limitent souvent la période de résidence d'une survivante. Les MH appliquent rarement ces politiques à la lettre. Comme le montre la Figure 1, 93% des répondantes ont une politique en matière de durée de séjour, mais seulement 3% l'appliquent rigoureusement. La majorité (70%) fonctionnait au cas par cas, et 15% ont prolongé des séjours contre un engagement de chercher un emploi et un logement ou un programme d'hébergement. Les MH s'efforcent d'accueillir les survivantes, même lorsqu'elles sont pleines. 53% (n=210) ont ajouté des lits temporaires (lits de camp, matelas, canapé, berceaux, etc.) au-delà de leur capacité d'accueil déclarée.

Figure 1: Application de la politique de durée de séjour (n=210)





La durée du séjour dans notre MH est d'un an. Mais la plupart sont prolongés jusqu'à deux ans. J'ai observé une augmentation du nombre de demandes d'espace, notamment de la part de femmes séjournant dans des MH, de travailleuses sociales et de personnel de soutien. »

- Répondante d'une MH2

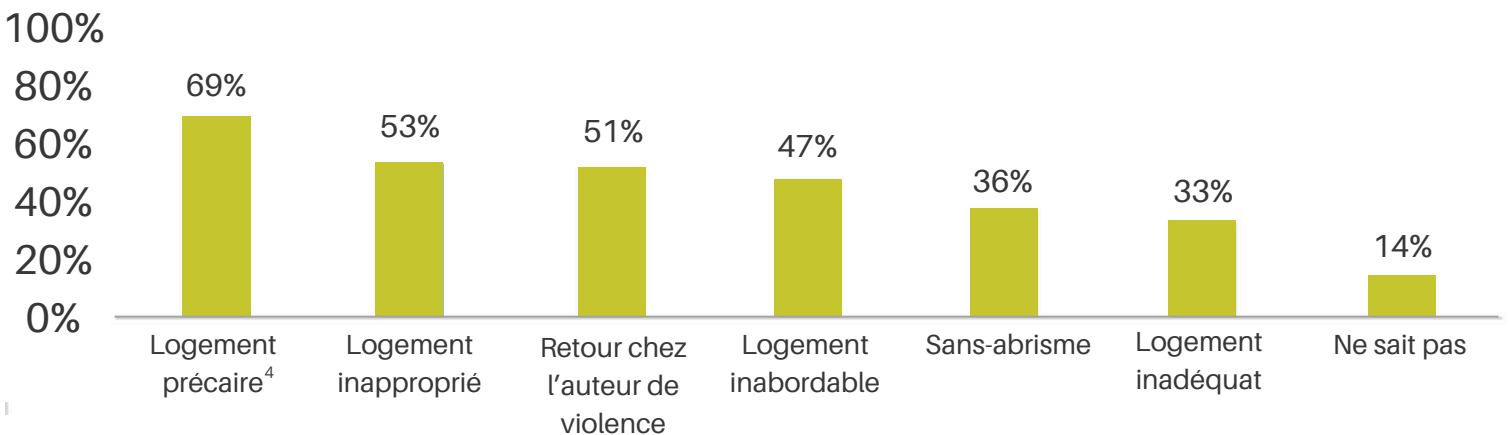
« À cause de ressources extrêmement limitées, les femmes se retrouvent dans des situations de logement précaires ou doivent rester plus longtemps en MH. Les séjours se prolongent souvent pendant de longues périodes dans divers refuges de la communauté, dans des programmes de débordement d'hôtels ou dans des campements, et le cycle se répète en l'absence de logements sécuritaires et abordables. »

- Répondante dans un refuge urbain



L'accès à une MH peut être une étape importante pour guérir de la violence, mais il est essentiel de pouvoir déménager ensuite dans un logement abordable, convenable et adéquat. Comme le montre la Figure 2, par rapport à l'année dernière, davantage de survivantes quittent la MH pour un logement qui ne répond pas à leurs besoins, qui n'est ni sécuritaire ni abordable, et qui contribue souvent à leur retour dans une MH.

Figure 2: D'autres motifs de quitter la MH (n=216):



La crise du logement a été l'un des principaux obstacles à la fourniture de soins à nos clientes. Elles se découragent et ne voient pas d'autre solution que de retourner chez leur auteur de violence ou d'aller chez une amie parce qu'elles ne trouvent pas de logement. »

-Répondante d'une MH d'urgence

Sans-abrisme

Les MH ont également indiqué que les femmes sans domicile sont plus nombreuses que par le passé à solliciter leur aide (92%, n=215). Si certaines organisations ont la capacité et le mandat de travailler avec des personnes sans abri qui ne sont pas des survivantes de violence conjugale (VC) ou de la violence entre partenaires intimes (VPI), beaucoup d'entre elles ont déjà du mal à fournir des services et un refuge contre la violence. Cela illustre le besoin de créer des places d'hébergement, non seulement pour celles qui fuient la violence, mais aussi pour celles qui sont sans domicile fixe. Notre étude sur les enjeux liés au travail ⁵ a révélé que les ressources communautaires (services de santé mentale et d'aide aux toxicomanes, organismes d'aide aux sans-abri, banques alimentaires, soins de santé) sont dangereusement surchargées. En raison de la demande accrue pour toutes les formes de soutien, les MH assument de plus en plus de rôles en interne, ce qui les pousse au-delà de leurs capacités.



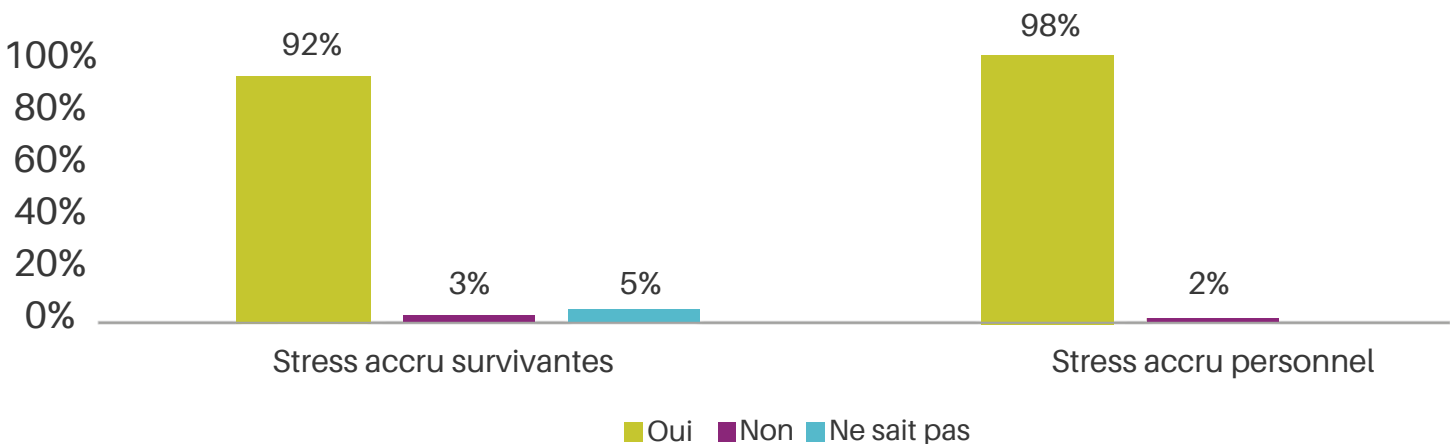
Notre mandat consiste à accueillir les femmes et leurs enfants qui sortent d'une situation de VC/VPI. C'est éprouvant lorsque des personnes sans domicile nous appellent et qu'elles ne répondent pas à notre mandat, en particulier lorsque les autres ressources sont si limitées. C'est particulièrement vrai pour les familles. Où peuvent-elles aller? Nous devons régulièrement prolonger le séjour des résidentes. »

- Répondante d'une MH d'urgence /deuxième étape

Bien-être

Les répondantes (n=216) ont spécifié que la crise du logement empêche les survivantes de quitter des relations de violence (86%), les jette à la rue (76%), et allonge les séjours en MH (88%). Confrontés à des décisions telles que retourner auprès d'un agresseur, devenir sans-abri ou se retrouver dans une situation de logement intenable, le stress augmente et fatalement, le bien-être s'en ressent. Comme le montre la Figure 3, 92% des répondantes ont constaté une augmentation du stress des survivantes en raison de la crise du logement.

Figure 3: Stress des survivantes et du personnel dû à la crise du logement (n=215)



La crise du logement a également un impact sur le bien-être et le stress du personnel des MH. Le personnel est là pour aider et soutenir les survivantes. Mais avec l'augmentation des taux de violence, la croissance de la demande de services et le peu d'options de logement accessibles, les intervenantes sont de plus en plus souvent contraintes de refuser des familles dans le besoin. Ce refus va à l'encontre de l'éthique du personnel des MH et se répercute sur son bien-être.⁶ Cette atmosphère, en plus des faibles salaires, entraîne des taux élevés d'épuisement professionnel et mène à des difficultés de rétention.



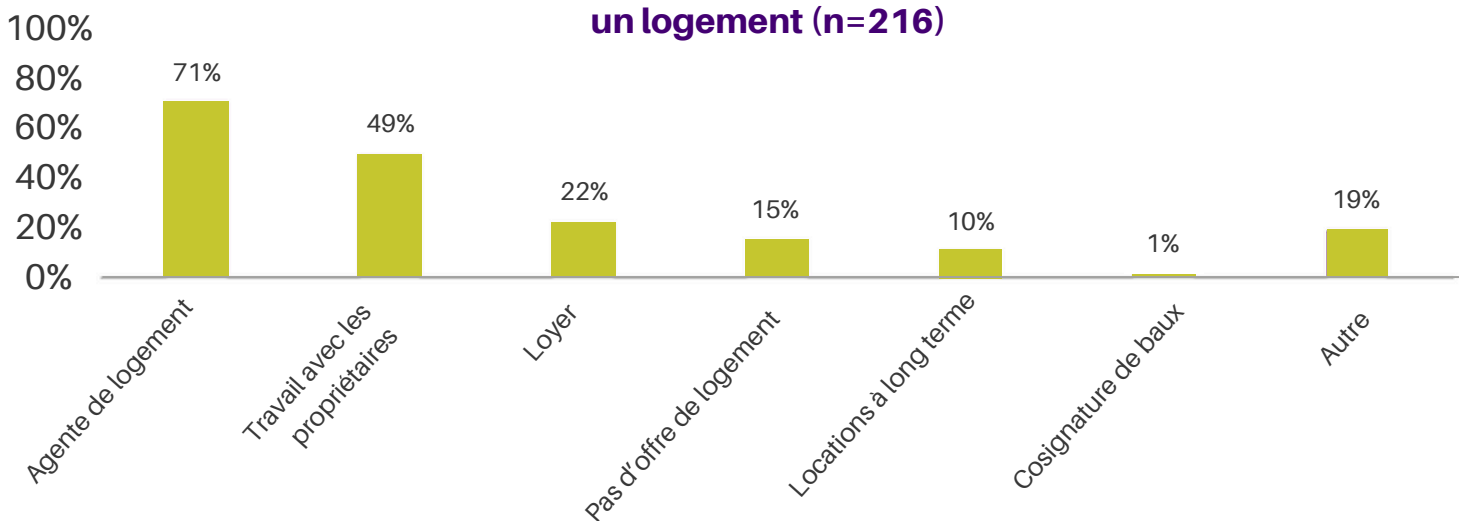
La durée de séjour est d'environ cinq à six mois. C'est pourquoi de nouvelles résidentes sont refusées. Cela ajoute du stress aux femmes et aux enfants qui doivent quitter un foyer, et par conséquent, augmente le niveau de danger et les risques de féminicide. Le personnel se sent impuissant. Le fait de refuser constamment des femmes aggrave leur épuisement et les incite à quitter leur profession. »

- Répondante d'une MH d'urgence

Soutien et défense des intérêts

Malgré tous ces défis, les organisations offrent une gamme de soutiens pour trouver un logement et plaident en faveur d'un plus grand nombre d'options pour les survivantes. La Figure 4 montre les nombreuses aides au logement qu'offrent les MH. L'un des principaux moyens d'y parvenir est l'embauche d'une agente de logement qui travaille avec les survivantes et les propriétaires, mais les MH leur proposent également des subventions, les orientent vers d'autres programmes communautaires partenaires, et remboursent certains frais tels que les factures d'énergie, les dépôts de garantie et les dépenses de mobilier et d'articles ménagers. Ce travail comprend la défense des intérêts individuels, y compris l'intervention auprès des propriétaires et la rédaction de lettres de soutien.

Figure 4: Programmes proposés pour trouver et accéder à un logement (n=216)



Au-delà des programmes proposés aux survivantes, le nombre d'unités/lits dans les MH et d'options de logement abordable a augmenté dans tout le pays. Malgré le développement d'un plus grand nombre de logements, ceux-ci demeurent limités et inadaptés. La nécessité de nouveaux logements sociaux ou abordables a été citée par 46% (n=215) des répondantes, et de nouvelles unités ou lits d'hébergement par 33% (n=215). Parmi les nouvelles unités ou lits, il s'agissait de 33 places d'urgence, 48 de deuxième étape et sept de troisième étape.

Nous avons demandé aux organisations si elles avaient demandé ou reçu des fonds au niveau fédéral ou régional (province/territoire/municipalité) pour faire face à la crise du logement; beaucoup ont déclaré ne pas avoir tenté d'accéder à ces fonds ou que leurs tentatives avaient échoué. Pour celles qui ont présenté une demande, un certain nombre de fonds fédéraux et régionaux différents ont été mentionnés. Si la référence à un large éventail de fonds est positive, elle témoigne également d'une mosaïque de financements destinés à résoudre un problème systémique, plutôt que de stratégies nationales ou régionales cohérentes.



La situation actuelle exige une réponse immédiate et efficace de la part du gouvernement. Les MH font de leur mieux, mais la demande est extrêmement élevée. »

- Répondante d'une MH d'urgence

Interrogées sur l'allocation de logement du Canada pour les personnes ayant survécu à la violence fondée sur le genre,⁷ 46% ont répondu qu'elle était disponible dans leur région, ou qu'elles pouvaient offrir un soutien pour accéder à ces fonds (42%, n=216). Il s'agit d'une ressource intéressante pour les personnes fuyant la violence, mais le montant du financement n'est pas suffisant pour couvrir les coûts élevés du loyer.

Alors que le paysage du logement peut sembler sombre, les organisations plaident activement pour des solutions à la crise. Nous avons entendu parler de leurs interventions auprès des gouvernements à tous les paliers, de leur participation à des comités ou à des réseaux, et de leur engagement dans des événements régionaux. Beaucoup ont mentionné leur implication dans les associations provinciales/territoriales de MH, qui plaident passionnément en faveur du logement abordable.

Les organisations répondent à la crise du logement et à la demande de services d'hébergement en s'efforçant d'augmenter le nombre de logements et de MH dans tout le pays. Ces mesures sont essentielles pour répondre aux besoins immédiats, mais selon cette répondante, « ...elles ne permettront pas de surmonter l'obstacle permanent que constitue le manque de logements abordables ou durables pour les femmes et leurs enfants ». Cette crise continue de mettre en lumière le manque de logements et les obstacles auxquels se heurtent les personnes marginalisées. C'est pourquoi le nombre de féminicides ne cessera d'augmenter. »

1 Le sondage a reçu des réponses de 216 organisations représentant 381 MH, y compris d'urgence, de deuxième étape et mixtes. Les réponses provenaient de chaque province et territoire, de zones urbaines et rurales, et de MH autochtones (Premières nations, inuites).

2 Le logement acceptable est un terme établi par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et vous le retrouverez tout au long de ce rapport. Ce terme comprend l'adéquation (pas de réparations majeures), la pertinence (suffisamment de chambres pour la taille et la composition des ménages) et l'abordabilité (frais de logement inférieurs à 30% du revenu avant impôt du ménage).

3 Statistique Canada. (2024) *Besoins en logement*. <https://www160.statcan.gc.ca/prosperity-prosperite/housing-logement-fra.htm>.

4 Le logement précaire comprend l'hébergement chez des amis ou la famille, camper chez des proches et l'échange d'un travail contre un loyer.

5 Hoogendam, R. et Maki, K. (2023). *Exode des cerveaux féministes: Problèmes liés au travail et au bien-être du personnel dans le secteur des maisons d'hébergement*. Ottawa, ON: Hébergement femmes Canada.

6 Reynolds, V. (2014) *Centering ethics in group supervision: Fostering cultures of critique & structuring safety*. The International Journal of Narrative Therapy and Community Work. No. 1, 1-13.

7 L'allocation de logement du Canada pour les personnes ayant survécu à la violence fondée sur le sexe est une amélioration de la prestation existante. La nouvelle allocation offre de l'aide financière, y compris des allocations logement, aux personnes ayant survécu à la VFG. Ces accords ont été signés avec les provinces/territoires à partir de 2023 et jusqu'à la mi 2024, ce qui en fait une réserve de financement relativement récente.